

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 38 (2011)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Courrier des lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### La Suisse à une certaine distance

Dans la «Revue Suisse» du mois de mars, Madame Cigall Zittoun, d'Israël, écrit que les Suisses de l'étranger ne devraient pas participer aux élections et aux votations, par manque de connaissances. Elle se trompe. Éloignée de ma patrie, mon intérêt pour elle a grandi et je ne manque aucune émission de «IOVORIO». La Suisse est pour moi comme une œuvre monumentale qui ne dévoile ses contours qu'à une certaine distance.

WERNER BUCHER, ALMUÑECAR,  
ESPAGNE

### Contre le droit de vote et le droit de cité

J'écoute régulièrement Radio DRS1 et pense être bien informée. Mais mon opinion diverge systématiquement de celle de mes proches et de mes amis qui vivent en Suisse. C'est ainsi que je suis contre le droit de vote des Suisses de l'étranger. Et je ne suis pas davantage en faveur de la transmission aux enfants du droit de cité suisse.

VERENA BLENK, BUCHENBERG,  
ALLEMAGNE

### «La Suisse n'existe pas» – bientôt la réalité?

Récemment, à Singapour, je me suis retrouvé dans une situation où j'ai pu mettre en évidence le caractère infondé de ce que rapportait une lettre officielle écrite par un haut fonctionnaire du gouvernement. Après 10 ans passés dans ce pays, mon permis de travail n'a pas été renouvelé. Étant donné que je n'avais rien fait qui puisse m'être reproché durant ma vie à Singapour, j'ai demandé à l'ambassade suisse de me soutenir et d'intercéder en ma faveur. Mais l'ambassade a rejeté ma demande, m'expli-

quant que chaque État a le droit de renvoyer sans motif toute personne indésirable. Je trouve indigne qu'une représentation suisse reste passive lorsqu'un citoyen suisse est victime d'une injustice.

L'inaction de l'ambassade est à placer au même plan que la politique de gémissement pratiquée ces derniers temps par la Suisse, où le gouvernement se distancie du résultat d'une votation populaire (interdiction des minarets) et où le Conseil fédéral présente ses excuses aux terroristes (affaire Kadhafi). Il est temps que les représentants suisses se souviennent que nos ancêtres n'ont pas obtenu la liberté d'un claquement de doigt, que nous devons à nouveau faire preuve de courage et ne pas être de simples marionnettes sur la scène politique. Si nous poursuivons sur cette voie, nous devons peut-être admettre un jour que la devise choquante du pavillon suisse lors de l'exposition mondiale de Séville en 1992 est devenue réalité: «La Suisse n'existe pas».

JÜRIG WALDER, NEW DELHI, INDE.

### BANQUES SUISSES

La rédaction de la «Revue Suisse» reçoit depuis des mois d'innombrables courriers de Suisses de l'étranger tour à tour déçus, agacés et irrités au sujet de l'UBS et du CS et de leurs nouvelles taxes pour les Suisses de l'étranger.

Notre place étant limitée, nous ne pouvons malheureusement pas publier toutes les lettres dans la «Revue Suisse». Mais nous vous invitons à lire nos contributions sur cette question à la page 23.

Swissness

QU'ONT EN COMMUN LE GRÜTLI, Guillaume Tell et le général Guisan avec les röstis, le Toblerone et Swatch? A nos yeux, ils sont tous typiquement suisses. Ils sont des «lieux de mémoire suisses» selon la terminologie de Georg Kreis, l'un des historiens suisses contemporains les plus renommés, qui, dans son ouvrage éponyme [«Schweizer Erinnerungsorte»], nous emmène à travers la topographie du souvenir helvétique. Lectrices et lecteurs y découvriront un paysage bigarré et varié, parfois inconnu. Il s'agit certes de lieux au sens géographique du terme, mais pas seulement, ni principalement. En l'occurrence, ce ne sont pas les faits historiques qui constituent le fil conducteur du livre, mais bien ce que la mémoire collective en a fait au cours du temps. Les sujets y oscillent entre réalité, mythe, légende, identité, symbolique hautement controversée et marketing.

Les 26 repères du paysage de mémoire helvétique de Georg Kreis nous conduisent au cœur de l'éclectisme: l'auteur s'arrête auprès de personnalités historiques (Johann Heinrich Pestalozzi, Henri Guisan) et de figures mythiques et fictives (Guillaume Tell, Heidi), en différents lieux (Grütli, Gothard), sur des événements (bataille de Marignan), mais aussi sur des emblèmes légendaires de la «suissitude» (Toblerone, couteau suisse, Swatch). Mais Georg Kreis ne se contente pas de ressasser le sempiternel refrain de l'identification historique; il évoque également différentes lignes de rupture et sources de conflits telles que l'effondrement du secret bancaire ou Kaiseraugst, haut lieu du mouvement anti-nucléaire. Quant au débat sur fond de röstis, il ne porte pas que sur le mets aux pommes de terre, mais aussi sur le fossé séparant les régions linguistiques de Suisse.

L'ouvrage ne se limite pas à l'inventaire d'épisodes connus ni à l'évocation d'épopées. Il va bien au-delà, cristallisant l'évolution des souvenirs nationaux au fil du temps ou la nuance de leur perception. Il révèle ainsi par exemple comment un lied allemand s'est mué en chant typiquement suisse, quels hasards l'ont promu au rang de mythe national et comment il est devenu, en 1915 seulement, «le chant de la bérézina», que tous associent au retrait de Russie des mercenaires suisses au service de Napoléon, en 1812, épisode aux nombreuses victimes.

Georg Kreis se livre également à de subtiles réflexions sur ses choix et relève, dans sa conclusion théorique, «qu'un tel livre ne peut en fait pas être écrit en respectant une norme scientifique». Tout refrain rappelant un lieu de mémoire est trop volatil, tandis que les points de repère de la culture du souvenir national – qu'ils naissent, disparaissent ou s'estompent – sont trop dynamiques. Son choix ne doit dès lors «pas être perçu sous un angle dogmatique, mais expérimental». Il décide de la forme de son es-

sai, qu'il compose d'éléments analytiques et narratifs, d'associations empreintes de légèreté et d'une bonne dose d'ironie pour en faire un texte facilement lisible, assorti d'une conception graphique soignée et agrémenté d'une sélection d'images lui apportant une remarquable touche de sensibilité. Quoi qu'il en soit, ce livre sera profitable à quiconque pense bien connaître la Suisse. JÜRIG MÜLLER



GEORG KREIS. «Schweizer Erinnerungsorte. Aus dem Speicher der Swissness». Éditions NZZ, Zurich 2010. 349 p., CHF 44.-. Uniquement en allemand.